

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Conjoncture : l'indice PMI officiel signale la poursuite du ralentissement en novembre et atteint son taux le plus bas depuis juillet 2016

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Politique monétaire : un document de travail du FMI note l'importance croissante d'une communication efficace de la politique monétaire de la PBoC

Entreprises privées : un rapport de Securities Daily estime à plus de 500 Mds RMB le montant de l'ensemble « des fonds de sauvetage » (bail-out funds) pour les entreprises privées en difficulté par les gouvernements locaux, les sociétés de courtage et les assureurs chinois

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Ouverture financière : AXA annonce l'acquisition de la participation résiduelle de 50% d'AXA Tianping

Risques financiers : les autorités financières élargissent la liste des institutions financières catégorisées comme « trop grandes pour faire faillite » (too big to fail)

Réglementation : le Conseil de Stabilité Financière souligne une diminution du risque systémique pour plusieurs institutions financières chinoises suite aux mesures de répression contre le shadow banking

Banques : la Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC) annonce une augmentation des quotas de dettes contractées à l'étranger pour les banques étrangères

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : annonce d'une trêve suite à la rencontre Xi-Trump à Buenos Aires

Réforme de l'OMC : la Chine présente sa position officielle sur la réforme de l'OMC

Réforme de l'OMC : la Chine s'associe aux propositions de l'Union européenne de réforme de l'organe d'appel de l'OMC

Guerre commerciale : menaces de nouveaux tarifs américains sur les importations d'automobiles en provenance de Chine

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Environnement des affaires : nouvelles annonces du Conseil des Affaires de l'État sur l'amélioration de l'environnement des affaires

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

E-commerce transfrontalier : la Chine pérennise et élargit les mesures préférentielles

Cybersécurité : au tour de la Nouvelle Zélande de fermer sa porte à l'équipementier télécom Huawei

Automobile: le constructeur français PSA entre au capital d'UAP Auto Union et poursuit son développement sur le marché chinois des services après-vente

中国经济
分析报告



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : le Conseil des affaires d'Etat publie des lignes directrices pour un développement régional plus efficace et harmonieux. Encouragement à l'internalisation des coûts environnementaux

Développement durable : l'Administration nationale des forêts et des prairies publie un nouveau plan de reboisement et de restauration des prairies

Energie : augmentation des importations de gaz naturel liquéfié dans le cadre de la transition énergétique chinoise

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Immobilier : signes d'un refroidissement sur le marché de l'immobilier

Innovation : accord de partenariat sur l'intelligence artificielle (IA) signé entre Hong Kong University et l'université Tsinghua



CONJONCTURE

Conjoncture : l'indice PMI officiel signale la poursuite du ralentissement en novembre et atteint son taux le plus bas depuis juillet 2016

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) officiel s'élève à 50 en novembre, contre 50,2 en octobre. Il s'agit du niveau le plus bas depuis juillet 2016 et se trouve sur la ligne de démarcation entre croissance et recul par rapport au mois précédent. Il marque alors la troisième baisse mensuelle consécutive.

L'indice officiel affiche une contraction marquée pour les nouvelles commandes, au plus bas depuis juillet 2016, à 50,4 en novembre (contre 50,8 en octobre). Le sous-indice des commandes à l'exportation augmente très légèrement à 46,9 (contre 48 en septembre) mais reste en nette contraction, reflétant une demande extérieure moindre et la montée des inquiétudes dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis.

En outre, le PMI officiel non manufacturier s'affiche à 53,4 en novembre contre 53,9 en octobre, largement tiré par la baisse du sous-indice de la construction, à 59,3 (contre 63,9 en octobre) en raison d'une baisse des dépenses en infrastructure.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Entreprises privées : un rapport de Securities Daily estime à plus de 500 Mds RMB le montant de l'ensemble « des fonds de sauvetage » (*bail-out funds*) pour les entreprises privées en difficulté par les gouvernements locaux, les sociétés de courtage et les assureurs chinois

Selon un rapport de *Securities Daily* (organe de presse officiel), les gouvernements locaux et les administrations locales de la gestion des entreprises publiques (ou *State-owned assets supervision and Administration commission* au niveau provincial, SASAC) de 17 provinces auraient dévoilé ou planifié d'établir des fonds de sauvetage (*bail-out funds*) d'une valeur totale d'environ 256 Mds RMB au 26 novembre.

Les sociétés de courtage chinoises ont également élaboré « des plans de gestion des actifs » (*asset management plans*) pour soutenir les entreprises privées. 15 sociétés de titres avaient signé des accords et engagé des fonds dans des plans de gestion d'actifs destinés à soutenir des entreprises privées, notamment *Everbright Securities* et *Dongxing Securities*. Outre les produits de gestion d'actifs, plusieurs sociétés de courtage ont également prévu de créer « des fonds spécialisés pour le sauvetage des entreprises privées » d'une valeur totale estimée à 100 Mds RMB. *China Galaxy Securities* a déjà établi le fonds de développement *Galaxy* (60 Mds RMB), tandis que *Western Securities* envisage de lancer un fonds d'environ 10 Mds RMB. Les assureurs chinois ont également lancé 86 Mds RMB de « produits de sauvetage spéciaux ». Par ailleurs, les bourses de Shanghai et de Shenzhen ont conjointement émis des « emprunts obligataires spéciaux », d'environ 4,3 Mds RMB.

En particulier, les fonds de sauvetage visent à injecter de l'argent dans les sociétés privées cotées en bourse qui subissent une forte pression de liquidation de leurs actions remises en nantissement suite à la forte chute des marchés boursiers. Pour rappel, plus de 10 % des sociétés cotées à Shanghai ou Shenzhen ont au moins 40 % de leurs titres boursiers nantis. Le taux de nantissement des actions des entreprises de grande capitalisation est de 50 % environ, tandis que celui de petites et moyennes entreprises cotées est compris entre 30 % et 50 %. Si le cours boursier baisse de 50 %, la liquidation forcée est généralement déclenchée.

Politique monétaire : un document de travail du FMI note l'importance croissante d'une communication efficace de la politique monétaire de la PBoC

Le FMI a publié le 16 novembre un document de travail intitulé « *China's Monetary Policy Communication : Frameworks, Impact, and Recommendations* ». Si l'analyse estime que des progrès majeurs ont déjà été réalisés, le FMI recommande l'adoption rapide de mesures de court terme, comme la publication régulière d'informations, en anglais et en chinois, sur un même site, l'élargissement des ressources et capacité de prévision de la PBoC et la tenue régulière de conférences de presse. En outre, ces mesures « faciles à mettre en œuvre » devraient être conjuguées à des politiques de plus long terme, comprenant notamment une plus grande transparence et indépendance de la PBoC.

Premièrement, l'étude souligne que le caractère unique du système institutionnel chinois restreint la marge de manœuvre de la PBoC en termes de communication. Effectivement, contrairement aux banques centrales des pays développés, la PBoC possède une indépendance opérationnelle limitée. Ainsi, les décisions clés doivent aussi être approuvées par le conseil des affaires d'Etat, notamment

concernant les taux d'intérêt directeurs, les réserves obligatoires et les agrégats de crédit et de masse monétaire. Par ailleurs, les autres ministères peuvent soumettre des demandes concernant les orientations de la politique monétaire auprès du Conseil des affaires d'Etat. Ainsi, la marge de manœuvre de la Banque centrale est limitée dans la transmission d'information et dans sa politique dite de « *forward guidance* », n'étant pas la seule institution à décider de la stratégie à adopter.

En outre, le budget et la nomination du « haut personnel » de la PBoC dépendent aussi du Conseil des affaires d'Etat. Finalement, le FMI souligne la pluralité des objectifs de la Banque centrale chinoise (stabilité des prix, croissance économique, l'emploi, balance des paiements, réformes économiques, bien être des ménages et stabilité financière entre autres) qui impliquent inévitablement des concessions et réduisent la transparence de la politique monétaire.

L'analyse du FMI souligne également qu'une communication efficace devient de plus en plus importante dans la mesure où la PBoC souhaite évoluer vers un système « *price-based* ». L'étude montre alors que l'accent est de moins en moins mis sur les objectifs quantitatifs. Ainsi, le FMI affirme que l'agrégat de masse monétaire M2 est de moins en moins corrélé avec l'inflation et la croissance. En outre, le rapport de travail annuel n'a pas précisé d'objectifs précis pour les agrégats de masse monétaire et de crédit cette année.

La libéralisation progressive des taux d'intérêt ont aussi facilité la transition vers un système plus « *price-based* ». Néanmoins, ce système demeure en transition et prend une forme hybride aujourd'hui, dans la mesure où les taux d'intérêt « are currently running on two tracks », avec d'un côté des taux de référence/taux directeurs pour les taux de dépôts et d'emprunt et de l'autre des taux du marché monétaire complètement libéralisés.

Néanmoins, l'étude porte une appréciation positive sur les efforts constants de la PBoC en termes de communication. En 2018, la Banque centrale a affirmé sa volonté de poursuivre un système avec un « *unified interest rate* ». La PBoC s'est aussi engagée à « constamment améliorer la crédibilité et transparence » de sa politique et à « renforcer l'interprétation de sa politique, à publier des informations de manière régulière et à guider raisonnablement les anticipations du marché ». Selon le FMI, l'amélioration de la politique de communication de la PBoC est nécessaire compte tenu de la stratégie d'internationalisation du RMB et de la volonté de la Banque centrale chinoise de rendre les marchés de capitaux plus attractifs.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Ouverture financière : AXA annonce l'acquisition de la participation résiduelle de 50% d'AXA Tianping

Le groupe AXA a annoncé le 26 novembre la prise de contrôle à 100% d'AXA Tianping Property & Casualty Insurance Company Ltd, moins de 24h après qu'Allianz eut reçu l'autorisation du régulateur des secteurs de la banque et de l'assurance (CBIRC) de constituer une filiale contrôlée à 100%. AXA devient alors le 1^{er} assureur étranger à détenir l'un des 20 plus grands assureurs dommages chinois à 100%. Selon le communiqué de presse du groupe, le montant total de l'acquisition de cette participation de 50% s'élève à 4,6 Mds RMB (soit 584 M EUR), soit un multiple implicite de 2,4x la valeur des fonds propres en 2017. L'assureur français prévoit —sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires— de financer 1,5 Md RMB (soit 190 M EUR) du montant total de l'acquisition au moyen d'une réduction de capital d'AXA Tianping suivie d'un rachat des titres des actionnaires locaux actuels.

Risques financiers : Les autorités financières élargissent la liste des institutions financières catégorisées comme « trop grandes pour faire faillite » (*too big to fail*)

Le 27 novembre, la Banque centrale chinoise (PBoC), le régulateur des secteurs bancaire et de l'assurance (CBIRC) et le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) ont publié des lignes directrices concernant les institutions financières d'importance systémique. Ces lignes directrices définissent « l'orientation stratégique pour la supervision de ces institutions, améliorer les points faibles de la supervision financière, fournir des orientations aux grandes institutions *on prudent operations*, et prévenir les risques financiers systémiques ».

Dans le détail, ce document prévoit l'inclusion des sociétés de courtage de valeurs mobilières, d'assurance et des banques de développement (*non commercial policy banks*), dont la *China Development Bank*, dans la catégorie « d'importance systémique ». La liste sera revue et mise à jour tous les trois ans par le Comité de la stabilité financière et du développement (FSDC).

Cette nouvelle liste comprendra au moins 30 banques, 10 sociétés de courtage et 10 compagnies d'assurance, qui représenteront au moins 75% du total des actifs de leurs secteurs respectifs. Ces institutions devront se plier à des exigences réglementaires supplémentaires en matière de capitalisation, de ratios de levier, de liquidité et de « risques liés aux expositions importantes ».

Dans un communiqué accompagnant le document, la PBoC a précisé que cette catégorisation sera effectuée selon les références internationales adoptées après la crise de 2007, particulièrement celles définies par le Conseil de Stabilité Financière (FSB). Pour mémoire, les 4 plus grosses banques chinoises sont déjà définies comme « d'importance systémique ».

Réglementation : le Conseil de Stabilité Financière souligne une diminution du risque systémique pour plusieurs institutions financières chinoises suite aux mesures de répression contre le *shadow banking*

Le Conseil de Stabilité Financière (FSB) a publié le 26 novembre la liste des banques d'importance systémique au niveau mondial (*global systemically important banks- G-SIB's*). L'évaluation du FSB souligne notamment que les mesures de répression contre le *shadow banking* ont conduit à une diminution des risques systémiques pour plusieurs institutions financières chinoises, dont la *China Construction Bank*, la *China Minsheng Bank* et l'*Industrial Bank*. La Chine compte déjà cinq institutions financières inscrites sur la liste des banques et sociétés d'assurance « d'importance systémique mondiale » désignées par le FSB, *Ping An Insurance* et les quatre grandes banques de développement : *Industrial and Commercial Bank of China Ltd.*, *China Construction Bank Corp.*, *Bank of China Ltd.*, and *Agricultural Bank of China Ltd.*

La *China Construction Bank* passe ainsi du groupe 2 au groupe 1 et rejoint l'*Agricultural Bank of China*, la *Bank of America*, *Crédit Suisse*, *Morgan Stanley* et *Standard Chartered*. L'*Industrial and Commercial Bank of China* et la *Bank of China* demeurent dans le groupe 2 aux côtés de *Goldman Sachs*, *Wells Fargo* et *Mitsubishi UFJ*.

Pour mémoire, depuis 2011, le FSB conduit à la demande du G20 une revue des établissements financiers systémiques pour l'économie mondiale utilisée par le Comité de Bâle pour calculer les obligations en fonds propres des banques. Les établissements jugés systémiques sont divisés en cinq groupes par ordre croissant de potentiel systémique, avec pour chaque groupe des obligations supplémentaires de fonds propres en progression.

Pour rappel, les prêts intermédiés entre entreprises non-financières (*entrusted loans*) et les prêts des sociétés de fiducie (*trust loans*) ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, à -6,7 % en octobre, contre +30,5 % en 2017.

Banques : la Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC) annonce une augmentation des quotas de dettes contractées à l'étranger pour les banques étrangères

La Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC) a annoncé le 26 novembre qu'elle « augmentera le quota de dettes contractées à l'étranger des banques étrangères en Chine » en vue « de soutenir l'économie réelle ». Les banques étrangères devront postuler (*apply*) auprès de la NDRC pour obtenir cette augmentation.

Dans le détail, l'autorisation de la NDRC dépendra de « l'utilisation effective de la dette extérieure par les banques étrangères, leur ratio prêts / investissement projets (*fixed-assets investment projects*) en 2019, ainsi que leurs besoins en devises étrangères pour financer des prêts liés à des besoins de fonds de roulement à moyen et long termes » (*foreign currency needs for medium to long-term working capital loans*). En outre, les banques étrangères sont appelées à « faire bon usage de cette dette », « dans le cadre des politiques industrielles de la Chine, du soutien à l'économie réelle, et de la montée en gamme de l'économie et des réformes du côté de l'offre ».

Les quotas actuels varient entre plusieurs millions et plusieurs milliards USD par an. La majeure partie de cette dette est constituée de fonds empruntés par des filiales, des JV ou des succursales chinoises à leur banque « mère ». Selon la *China Banking Association*, la Chine hébergeait 41 banques à capitaux étrangers fin juin, ainsi que 115 succursales de banques étrangères et 156 bureaux de représentation.

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : annonce d'une trêve suite à la rencontre Xi-Trump à Buenos Aires

Les Chefs d'Etat de la Chine et des Etats-Unis se sont rencontrés samedi 1^{er} décembre en marge du Sommet du G20. Cette rencontre, très attendue, a conduit à une « trêve » temporaire dans la guerre commerciale. Donald Trump a accepté de suspendre le relèvement des tarifs douaniers à 25% sur 200 Mds \$ d'importations chinoises aujourd'hui taxées à 10%. Pour rappel, ces nouveaux tarifs devaient entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et s'inscrivent dans le cadre de l'enquête américaine dite « de la section 301 » portant sur les violations de propriété intellectuelle par la Chine. Selon un communiqué chinois, est également suspendue l'imposition d'éventuels nouveaux tarifs douaniers. Des négociations portant sur des sujets structurels doivent démarrer immédiatement (transferts de technologie forcés, protection des droits de propriété intellectuelle, barrières non-tarifaires, cyber-intrusions, services et agriculture, selon un communiqué de la Maison Blanche). Selon la partie chinoise, ces négociations doivent également aboutir à l'annulation des tarifs douaniers existants. En l'absence d'accord sur ces sujets dans un délai de 90 jours, soit au 1^{er} mars 2019, les tarifs douaniers seront relevés à 25% comme initialement prévu. En parallèle, la Chine aurait formulé des promesses d'achats de biens américains "substantiels" sur un montant "qui n'est pas encore agréé" dans différents secteurs, notamment agricoles.

En session, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du G20 ont acté une déclaration conjointe affichant, sans plus de détails, la réforme « nécessaire » de l'OMC visant à améliorer son fonctionnement ; les progrès réalisés seront évalués lors du prochain Sommet du G20.

[Lire le communiqué de la Maison Blanche](#)

[Lire la déclaration des leaders du G20](#)

Réforme de l'OMC : la Chine présente sa position officielle sur la réforme de l'OMC

Les autorités chinoises ont présenté, le 23 novembre, par la voie du vice-ministre du Commerce Wang Shouwen, des éléments de position chinoise sur le thème de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Chine relève une triple « crise existentielle » qui touche l'organisation : (i) blocage de l'organe d'appel par « des membres individuels » ; (ii) abus du recours à l'exception de sécurité (en référence aux enquêtes américaines lancées au titre de la Section 232 du *Trade Act*) ; (iii) regain des mesures unilatérales (en référence à l'enquête américaine déclenchée au titre de la Section 301). La Chine insiste sur le maintien des trois principes fondamentaux suivants : (i) respect des principes de non-discrimination et d'ouverture ; (ii) sauvegarde des intérêts des pays en voie de développement ; (iii) défense du système de prise de décision par consensus, par opposition à la logique de « petits cercles ». En écho, les cinq propositions chinoises, de natures diverses (certaines ont trait aux objectifs ou à la méthode de la réforme, d'autres sont plus concrètes), sont les suivantes : (i) maintien du canal multilatéral comme foyer privilégié d'édiction des règles ; (ii) résolution des crises existentielles menaçant l'OMC en priorisant la question de l'organe d'appel ; (iii) le traitement de nouveaux sujets (e-commerce, investissements) et des « subventions agricoles excessives » accordées par certains « pays développés » ; (iv) le maintien du traitement spécial et différencié pour les pays en

développement, dont la Chine ; et (v) le respect de la coexistence de différents modèles de développement au sein de l'OMC, qui doit se traduire par l'élimination de certaines « mesures discriminatoires » de la part de « pays développés » (filtrage des investissements entrants, restrictions aux exportations de biens de haute-technologie, méthodologie anti-dumping).

Réforme de l'OMC : la Chine s'associe aux propositions de l'Union européenne de réforme de l'organe d'appel de l'OMC

La Chine a annoncé, le 26 novembre, qu'elle s'associait aux deux propositions présentées par l'Union européenne afin de réformer le fonctionnement de l'organe d'appel de l'OMC et d'aboutir à un déblocage du processus de sélection des juges, dans l'optique du prochain Conseil général de l'organisation, les 12 et 13 décembre prochains. Le premier document co-déposé par la Chine vise, selon le ministère du Commerce chinois (MofCom) à « répondre aux inquiétudes procédurales de certains États-membres individuels concernant les procédures d'appel et à proposer des solutions à des problématiques telles que les règles encadrant la période de transition pour les membres sortants ». Quant à la seconde proposition co-présentée par la Chine, elle a pour objectif de renforcer l'indépendance des juges de l'organe d'appel, d'améliorer l'efficacité de l'organe et d'initier un nouveau processus de sélection des juges. La communication officielle du MofCom souligne le rôle important de l'organe de règlement des différends pour sauvegarder « la fiabilité et la prévisibilité du système commercial multilatéral ». L'initiative chinoise constitue à ce titre une « proposition concrète de la Chine pour promouvoir la réforme de l'OMC » ainsi qu'un « résultat concret du groupe de travail UE-Chine » créé à cette fin en juillet dernier. Le MofCom a aussi mis en avant le haut « degré d'universalité et de représentativité » des États-membres qui ont cosigné la proposition conjointe, citant par exemple le Canada, l'Inde, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, l'Australie, la Corée du Sud, l'Islande, Singapour ou le Mexique.

[Lire la communication de la Commission européenne](#)

[Lire les propositions co-déposées par l'Union européenne, la Chine et d'autres membres de l'OMC](#)

Guerre commerciale : menaces de nouveaux tarifs américains sur les importations d'automobiles en provenance de Chine

Le représentant américain au Commerce (USTR) Robert Lightizer a annoncé, le 28 novembre, qu'il [examinerait](#), sur instruction du Président Trump, « tous les outils disponibles visant à égaliser les tarifs mis en œuvre dans le domaine de l'automobile » entre les États-Unis et la Chine. L'USTR n'a pas précisé quels instruments étaient envisagés par l'administration américaine, ce alors que les partenaires commerciaux des États-Unis restent par ailleurs sous la menace de l'imposition de tarifs sur l'automobile au titre d'une enquête lancée en mai dernier par le ministère du Commerce américain (DoC) en vertu de la Section 232 du *Trade Act*. Dans cette même déclaration, M. Lightizer a fustigé – outre les politiques industrielles chinoises « agressives et *state-directed* » - le fait que la Chine impose des tarifs de 40% aux importations d'automobiles américaines - contre 15% imposés par la Chine à ses



autres partenaires commerciaux, et ce alors que les droits de douane américains imposés aux importations chinoises ne s'élevaient qu'à 27,5%. En conférence de presse, le porte-parolat du ministère chinois des Affaires étrangères a renvoyé la responsabilité de cet écart tarifaire à l'administration américaine : « s'il n'y avait pas eu de frictions commerciales provoquées par les États-Unis et s'il n'y avait pas eu de relèvement tarifaire américain, les droits de douane à l'importation d'automobiles américaines auraient été de 15% ». Et d'ajouter – en prenant pour exemple l'écart entre les tarifs américains et chinois imposés sur les cacahuètes décortiquées, respectivement de 164% et de 15% – qu'il est « difficile d'atteindre une réciprocité absolue entre deux économies ». La presse proche du pouvoir a rapproché cette nouvelle menace américaine de la proximité de la rencontre entre Xi Jinping et Donald Trump, en marge du G20 à Buenos Aires.

Pour rappel, les importations chinoises de produits automobiles américains sont soumis, depuis le 6 juillet dernier, à des taxes supplémentaires de 25%, imposées en rétorsion aux mesures américaines prises dans le cadre de la section 301, et qui s'ajoutent aux droits de douane NPF de 15% applicables sur l'ensemble des importations chinoises du secteur ([voir brèves du 11 juin 2018](#)).

[Lire le communiqué du USTR](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

CLIMAT DES AFFAIRES

Environnement des affaires : nouvelles annonces du Conseil des Affaires de l'État sur l'amélioration de l'environnement des affaires

Le 28 novembre, à l'issue d'une réunion régulière du Conseil des Affaires d'Etat consacrée à l'amélioration de l'environnement des affaires, le Premier Ministre Li Keqiang a annoncé la mise en place d'un mécanisme destiné à évaluer le climat des affaires en Chine sur la base de critères qui seraient alignés sur les standards de la Banque Mondiale. Un groupe de travail doit aussi être établi pour faciliter la participation des entreprises dans le processus d'élaboration des politiques publiques liée au climat des affaires. Les objectifs sont multiples : améliorer l'accès au marché, réduire les lourdeurs administratives établir un environnement de concurrence plus équitable, et limiter « les interférences inappropriées » dans les opérations des entreprises.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

E-commerce transfrontalier : la Chine pérennise et élargit les mesures préférentielles

Le 21 novembre 2018, le Premier Ministre chinois, Li Keqiang, a [annoncé](#) le maintien et l'élargissement des mesures préférentielles pilotes accordées depuis 2016 aux produits importés *via* le canal du commerce en ligne transfrontalier (cross-border e-commerce), et qui devaient expirer au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, les produits cosmétiques et le lait en poudre infantile importés en Chine selon cette méthode continueront à être traités comme des acquisitions individuelles et seront exemptés de l'obligation d'enregistrement auprès de la CFDA ; le consommateur chinois continuera pour sa part à être exempté de droits de douanes et bénéficiera d'une réduction de 30% de la TVA et/ou de la taxe à la consommation imposable.

Les plafonds d'achat sont en outre relevés : ils passent de 2 000 RMB par colis à 5 000 RMB par colis ; le plafond des transactions annuelles est, lui, relevé à 26 000 RMB par individu contre 20 000 CNY par individu jusqu'alors. Au surplus, 63 nouveaux produits (la liste n'a pas encore été précisée) vont être intégrés à la liste des marchandises éligibles à bénéficier de telles mesures. Enfin, de nouvelles zones pilotes à guichet unique doivent être créés à Pékin, Shenyang, Nankin, Wuhan, Xi'an et Xiamen.

Cybersécurité : au tour de la Nouvelle Zélande de fermer sa porte à l'équipementier télécom Huawei

Le 28 novembre, le gouvernement néo-zélandais a rejeté le projet de Spark, l'un des principaux opérateurs télécom du pays, d'utiliser des équipements du chinois Huawei afin de déployer la 5G au motif qu'un tel choix technologique augmenterait « de manière significative les risques pour la sécurité nationale ».

Ces dernières semaines, les Etats-Unis (août 2018), l'Australie (août 2018) et l'Inde (septembre 2018) ont déjà pris la décision d'exclure Huawei des entreprises autorisées à déployer la 5G sur leur territoire national, une possibilité également envisagée par le Japon, la Grande Bretagne, le Canada et l'Allemagne : au début du mois de novembre, [Reuters](#) a en effet rapporté l'émergence d'un débat interne en Allemagne sur le cas Huawei, alors que les enchères pour la 5G doivent être lancées début 2019. Pour rappel : en septembre 2018, le Canada, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et l'Australie s'étaient réunis en Australie dans le cadre des « Five Eyes ».

Cette même semaine, Huawei a par ailleurs inauguré son cinquième centre de R&D français. Basé à Grenoble (siège du CEA-Leti), ce centre sera spécialisé dans les capteurs et le calcul embarqué ; il devrait employer une trentaine de personnes d'ici à 2020.

Automobile: le constructeur français PSA entre au capital d'UAP Auto Union et poursuit son développement sur le marché chinois des services après-vente

Le 28 novembre 2018, PSA a [annoncé](#) l'acquisition d'actions d'UAP Auto Union, distributeur chinois de pièces de rechange pour l'automobile. Ce mouvement représente la « première étape vers une potentielle prise de participation plus importante au capital d'UAP ».

UAP est le leader de la distribution de pièces de rechange dans la province du Shandong (100 M habitants fin 2017 ; 3^{ème} région de Chine en termes de PIB) et étend actuellement ses services de livraison aux provinces limitrophes. Cette prise de participation doit permettre à PSA d'accélérer la croissance des ventes de ses pièces multimarques, dont celles de la gamme Eurorepar, développé pour le marché chinois par le groupe PSA. Ainsi, en février 2018, PSA avait déjà acquis une participation majoritaire dans le distributeur chinois de pièces automobiles Jian Xin avec, pour objectif, favoriser le déploiement d'Euro Repair Car Service (réseau de garages multimarques de réparation et entretien).

Pour rappel: alors que la Chine était devenue en 2014 le premier marché du groupe PSA (734 000 véhicules vendus, soit près de 25% du total des ventes mondiales du groupe), les ventes de PSA sont en net retrait depuis cette date. En 2017, PSA a vendu 387 000 véhicules en Chine, soit environ 10,7% des ventes globales du groupe.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : le Conseil des affaires d'Etat publie des lignes directrices pour un développement régional plus efficace et harmonieux. Encouragement à l'internalisation des coûts environnementaux

Le Conseil des affaires d'Etat a publié le 18 novembre une liste de 30 recommandations pour optimiser et coordonner le développement régional en diminuant les disparités de développement et la « compétition » entre les provinces. Cette stratégie est au cœur des politiques de développement chinoises et avait été réaffirmée pendant le 19^{ème} congrès du Parti communiste chinois en octobre 2017. Parmi les mesures suggérées aux gouvernements provinciaux et locaux, le Conseil des affaires d'Etat propose des mesures pour un meilleur système d'échange et de partage des ressources naturelles, une meilleure coordination en matière de développement urbain et de protection de l'environnement.

Ainsi le Conseil des affaires d'Etat invite à créer et/ou à perfectionner des systèmes d'échange de ressources naturelles, d'émissions de carbone et de droit à la consommation énergétique aux niveaux régional et national.

Dans ce cadre, il s'agit de faciliter la création d'un mécanisme de prix et de compensation d'intérêts entre régions importatrices et exportatrices de ressources naturelles. Les ressources naturelles, parmi lesquelles sont considérés le charbon, les hydrocarbures, l'eau et les énergies solaire et éolienne, devraient voir leur prix refléter à la fois le coût de production et aussi le coût de « restauration environnementale ». Ainsi les prix de certaines ressources naturelles venant de régions moins développées pourraient augmenter, favorisant le développement de ces régions.

Les ressources en eau sont également concernées et le Conseil des affaires d'Etat invite toutes les régions à renforcer leurs collaborations. Il recommande notamment l'établissement d'un système de compensation écologique et de zones de protection pilotes dans plusieurs des régions les plus développées parmi lesquelles la région de Pékin-Tianjin-Hebei autour de la capitale, le Zhejiang (Ouest de Shanghai) et le Guangdong (autour de Canton).

Développement durable : l'Administration nationale des forêts et des prairies publie un nouveau plan de reboisement et de restauration des prairies

L'Administration nationale des forêts et des prairies, qui dépend du Ministère des ressources naturelles, a publié le 18 novembre un plan visant à verdir le territoire chinois et à en augmenter les ressources naturelles. Le plan prévoit d'augmenter d'ici 2020 la surface forestière du pays d'environ 23 % et les ressources en bois de 16,5 milliards de mètres cubes. Aussi, près de 10 millions d'ha de terres désertifiées vont être réhabilitées. Les prairies vont être restaurées pour atteindre une couverture végétale de 56 % de leur surface. Pour atteindre ces objectifs, le plan encouragera les projets de restauration écologique et la participation citoyenne à des projets de verdissement.

Ce plan est publié dans un contexte de renforcement de la protection environnementale du territoire chinois et de lutte contre la désertification. Depuis 2012, près de 34 millions d'ha de forêts ont été plantés pour couvrir près de 22 % du territoire et la surface des déserts a été réduite d'environ 10 millions d'ha.



Pour mémoire, l'Administration nationale des forêts et des prairies est également en charge de la gestion des parcs nationaux.

Energie : augmentation des importations de gaz naturel liquéfié dans le cadre de la transition énergétique chinoise

Dans le cadre des efforts de diversification du bouquet énergétique chinois, le gaz naturel liquéfié (GNL) apparaît comme une source d'énergie à haut potentiel de développement.

Au Forum de l'innovation énergétique à Shanghai le 22 novembre, M. Zou Caineng, Vice-Président de l'Institut de recherche sur l'exploration et le développement du pétrole a déclaré que la Chine aurait besoin de 500 à 600 milliards de mètre cubes de GNL par an d'ici 2030. Les capacités de production nationale sont estimées à 200 Mrds de m³ et l'achèvement des nouveaux terminaux portuaires devraient permettre, sur une base d'un fonctionnement à 80 % de leurs capacités, l'importation de 75 Mrds de m³ par an.

En parallèle, la Chine pourrait recourir à env. 160 Mrds de m³ d'importation par pipelines depuis l'Asie centrale, la Birmanie et la Russie. M. Zou évalue donc un déficit théorique de 70 à 170 Mrds de m³ de GNL entre l'offre et la demande du marché chinois en 2030.

Pour mémoire, les importations chinoises de GNL sont actuellement en forte augmentation (+32 % de croissance annuelle). Il en est de même de la production nationale : l'entreprise d'État *China National Petroleum Corp.* (CNPC) qui produit env. 70 % du GNL chinois, a augmenté sa production de 3,3 Mrds de m³ pendant les trois derniers trimestres par rapport à la même période en 2017, pour un volume total extrait de 72,3 Mrds de m³.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Immobilier : signes d'un refroidissement sur le marché de l'immobilier

Sur les 9 premiers mois de l'année 2018, le volume total des transactions immobilières a atteint le montant de 22,9 Mds USD, en hausse de 65% en glissement annuel. Des signes de refroidissement sont cependant apparus au troisième trimestre, avec un volume de transactions en baisse de 25%, à 3,1 Mds USD au T3-2018 contre 4,1 Mds USD au T2-2018. Les inquiétudes sur l'évolution des tensions commerciales américaines, la dépréciation du yuan et la décision des banques hongkongaises de relever leurs taux d'intérêt début octobre, suite au resserrement monétaire américain, ont eu un impact sur le nombre de transactions sur le marché de l'immobilier résidentiel, tombé de 18 900 au 2^e trimestre à 14 400 au 3^e trimestre, soit une baisse de 24%. Les prix de l'immobilier résidentiel ont chuté de 1% au cours de la même période mais demeurent à un niveau élevé (125% au-dessus de leur niveau de 1997). Par ailleurs, les prix de l'immobilier commercial et de bureau ont augmenté de 2% et 6% respectivement au T3-2018. La plupart des observateurs estiment qu'un effondrement du marché immobilier est peu probable compte tenu d'une offre de logements structurellement insuffisante pour répondre à la demande.

Innovation : accord de partenariat sur l'intelligence artificielle (IA) signé entre Hong Kong University et l'université Tsinghua

Le partenariat, signé le 26 novembre 2018, fait suite à un accord de coopération renforcée dans les domaines académique et de la recherche, signé entre les deux universités le 24 octobre 2018. L'Institut de biomédecine et de santé de Guangzhou et l'Institut d'automatisation de Pékin ont déjà annoncé un projet d'implantation d'unités de recherche dans l'incubateur Science Park de Hong Kong. Le Ministère chinois de la Science et des Technologies a par ailleurs attribué à SenseTime, licorne hongkongaise fondée par un professeur de l'université hongkongaise Chinese University et spécialisée dans les systèmes de reconnaissance faciale, le rang de « Plateforme nationale de l'innovation pour le développement de l'intelligence artificielle » en septembre 2018. Hong Kong University and Tsinghua ont également signé un accord sur la création de deux doubles diplômes en économie et en science et technologie informatique, les premiers créés par Tsinghua avec une université hors de Chine continentale.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Pierre Martin, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Rodolphe Girault

Revu par : David Karmouni, Estelle Jacques, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux